



Architectes : Homework

Presbytère de Gennevilliers

1 SALLE DE RÉUNION, 2 PARLOIRS
2 LOGEMENTS POUR LES PRÊTRES

2021-2022



LETTRE D'INFORMATION

Gennevilliers, le 5 juin 2022

Chers curés et économistes paroissiaux ("Barnabé"),
Chers amis donateurs,

Depuis mon dernier envoi juste avant Noël, il y a eu des hauts et des bas.

Nous avons été obligés d'abandonner la solution envisagée de ne déposer le second permis de construire que sur la parcelle du parking dont la propriété devait être transférée à la SCI Ste Geneviève dont l'Association Diocésaine de Nanterre est propriétaire. En effet, il est finalement apparu que la base des calculs pour le nombre de places de stationnement et la surface d'espace vert végétalisé en pleine terre seraient calculés sur la surface totale comprenant l'église et les salles existantes.

Tout cela a pris du temps et nécessité beaucoup de discussions avec les services de l'urbanisme qui a peur d'un second recours par le voisin. Tout a été vérifié plusieurs fois.

Une fois que la construction sera terminée, les 3 logements qui seront mis en location seront transférés à la SCI pour pouvoir les louer et recevoir des loyers.

Le 23 mai, nous avons déposé à la Mairie de Gennevilliers le dossier pour un second permis de construire pour un bâtiment de taille plus modeste que le premier.

Comme je m'y étais engagé lors d'une réunion à la Mairie en septembre 2021, je vais rencontrer mardi prochain le voisin pour lui présenter la version qui a été déposée.

Au nom de la paroisse, je remercie les nouveaux donateurs à la Souscription paroissiale et les quelques paroisses qui ont participé en faisant un don au Financement Barnabé au titre de l'exercice 2021.

La campagne des dons pour la souscription continue.

Je vous tiendrai au courant dans les prochaines semaines de la suite de ce projet.

Je vous souhaite une belle fête de la Pentecôte.

P. Olivier Joncour, curé.

Paroisse de Gennevilliers
26, rue Louis Calmel
92230 Gennevilliers
secret.pargen@free.fr
Tél 01.47.98.79.26.